

UN COUPLE DE PARRAINS A PHNOM PENH

En août, Dominique et José, un couple de parrains, ont profité d'un séjour au Cambodge pour rendre visite à leur petite protégée. Ils lui ont offert une journée qu'elle n'est pas près d'oublier.



Le matin, balade au Palais Royal

Le midi on mange au restaurant



Visite de Phnom Penh en tuk-tuk

La petite école de Lueur d'Orient



Et on termine par une promenade en bateau sur le Tonlé Sap et le Mékong



LE COURRIER DU MEKONG

Bulletin d'information de l'association Lueur d'Orient à Tétéghem
N°3 Novembre 2010

www.lueur-orient.org

CONSOLIDATION ET PROJETS

Le deuxième anniversaire de Lueur d'Orient est l'occasion de jeter un regard en arrière sur ce qui a été fait, et surtout envisager l'avenir.

La seconde année de LOT a essentiellement été consacrée à la consolidation et au développement de ce qui existait déjà. Pas de grande innovation, mais une croissance régulière de l'activité : le nombre d'enfants parrainés est passé de 22 à 28 durant le deuxième exercice, qui va du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010. Cet accroissement de l'effectif a entraîné le recrutement d'un second professeur, Mlle Keo Volek, qui fait du soutien aux petits ainsi que des cours d'Anglais. Nous avons du également acheter du matériel pour accueillir les enfants. Tout cela n'a été possible que grâce au concours financier de la municipalité de Tétéghem, très impliquée dans ce projet. (Suite page 2)



Les enfants le jour de la distribution des enveloppes mensuelles (octobre 2010)

(Suite de la page 1) Mais cette réussite dans le présent ne doit pas occulter l'avenir : avec maintenant 30 enfants sous notre responsabilité, la capacité des locaux de Lueur d'Orient à Phnom Penh est arrivée à sa limite. D'autre part, l'association commence à être connue et des demandes pour les cours de soutien, d'Anglais et d'informatique, non assorties de parrainage commencent à arriver. Nous avons commencé la réflexion sur l'opportunité de construire une « vraie » école. Il s'agit d'un projet à long terme, tout le monde l'aura compris : il faudra trouver les fonds, régler les questions pratiques telles que achat de terrain, régler les questions juridiques, etc. Le chemin sera vraisemblablement long et semé d'embûches, mais nous y croyons.

Le second projet, quant à lui, se concrétisera certainement dans un avenir plus proche : c'est le microcrédit. Plusieurs mamans ont manifesté le désir de prendre leur destin en main en montant leur propre affaire commerciale. Il ne s'agit bien entendu pas d'ouvrir un supermarché, mais d'un petit commerce individuel tel qu'il en existe des centaines de milliers au Cambodge. La plupart du temps la mise de départ n'excède pas 100 à 150 \$ (80 à 120 euros), une somme relativement faible, mais qui n'est pas dans leurs moyens. Une idée nous est donc venue : avec un capital de 1500 euros, on peut satisfaire 12 à 15 demandes de prêt dans un premier temps, ce qui semble largement suffisant. Les demandes seront bien sûr étudiées en fonction de la pertinence du projet et de ses chances de réussite. Ensuite, le projet une fois accepté, le remboursement se fera à raison de 5 \$ par mois garanti sur le parrainage, ce qui a un double avantage : la garantie de remboursement pour le prêteur, et la garantie de possibilité de remboursement pour l'emprunteuse, la ponction sur le parrainage devant en principe être compensée par l'augmentation de revenu. Ce projet est également soutenu par la municipalité, nous devrions pouvoir étudier les premiers projets dans les mois qui viennent.



Marchande de rue au Cambodge, le genre de projet que nous pourrions soutenir

LE NOUVEAU BUREAU

L'assemblée générale du 15 octobre a vu le renouvellement des membres du bureau pour les deux prochaines années.



Philippe Chateau, est réélu Président



Thérèse Willems est élue Vice-présidente en remplacement de Dominique Pham qui n'a pas désiré renouveler son mandat



Anne Markey est réélue Secrétaire



Edwige Vandaele est élue Trésorière en remplacement d'Edith Decan qui n'a pas désiré renouveler son mandat.